

Commune de Civrieux d'Azergues
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 mars 2013

L'an deux mil huit, le 25 mars à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 18 mars 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc Torrequadra, Maire.

Etaient Présents : M Jean-Luc Torrequadra, Maire, Mme Césari, MM Binaud, Ehret, Maires Adjointes; MM. Gouttard, Lacaille, Simiand, Mme Vivet, M. Rollin.

Etaient absents excusés :

Rémy Zilliox donne pouvoirs à G. Ehret

Nathalie Grange donne pouvoirs à J.L Torrequadra

Véronique Lacoste donne pouvoirs à D. Binaud

Nombre de conseillers en exercice: 12 présents : 9 votants: 12

Secrétaire de séance : Mme Joëlle Vivet

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Vote du compte administratif et compte de gestion 2011

M14 - BUDGET COMMUNAL

Ces comptes font ressortir un excédent de fonctionnement 527 851.14€ et

Un excédent d'investissement de 339 700.65€ soit un excédent général de 867 551.79€

Après déduction des restes à réaliser en investissement, soit 1 009 634.36€ correspondant aux programmes de travaux Maison de l'Europe et Salle des fêtes/Restaurant scolaire, il reste à financer 142 082.57€ sur 2013.

Le résultat de fonctionnement est affecté au compte 1068.

Monsieur le Maire soumet au vote

Ce compte administratif qui reflète exactement le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

M49 - BUDGET ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation fait ressortir un excédent de 97 513.11

La section d'investissement un excédent de 266 604.58€ soit un excédent global de 364 117.69€

Monsieur le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal approuve les comptes administratifs et de gestion 2012.

Vote des taux d'imposition 2013

Rappel des taux 2012

- Taxe d'habitation : 4.94%
- Taxe foncière bâtie 9.58%
- Taxe foncière non bâtie : 29.23%

Monsieur le Maire indique que compte tenu des nouvelles bases d'impositions 2013 et du maintien des taux 2012, le produit fiscal attendu s'élève à la somme de 422 430€ soit une augmentation de 16 413€ Il indique que compte tenu de l'augmentation à venir des taux départementaux, il propose le maintien des taux communaux pour 2013

Il soumet au vote :

Pour le maintien des taux : 8 voix
Pour une augmentation des taux : 3 voix
Pour une diminution des taux : 1 voix

Budget primitif 2013

M14 - BUDGET COMMUNAL

Après reprise des résultats du Compte Administratif 2012, ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 1 453 370€ pour la section de fonctionnement
- 1 898 555.09€ pour la section d'investissement

La section d'investissement porte principalement sur l'achèvement des 2 gros marchés de travaux, Maison de l'Europe et Salle des fêtes/Restaurant scolaire – travaux et achats de mobilier ; achat de terrain et réalisation d'un parking ; achat de matériel voirie ; achèvement du cimetière, du parc des Verchères. Monsieur le Maire soumet au vote.

Adopté à l'unanimité

La commune sollicitera le député pour une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire, pour compléter le financement du parking du centre bourg (acquisition du terrain 170 000€+ travaux d'aménagement 85 000€). M. le Maire est autorisé à engager les démarches pour monter ce dossier.

M49 - BUDGET ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation s'élève à 177 836.16€ en dépenses et en recettes

La section d'investissement à 409 196.74€

Monsieur le Maire soumet au vote.

Adopté à l'unanimité

Choix du prestataire site internet

Après consultation, 18 propositions ont été reçues. L'analyse des offres a été réalisée et compte tenu des critères de sélection fixés, la commission a proposé de retenir le Cabinet SOLIRE qui obtient la meilleure note avec un outil facile à utiliser, des délais de livraison rapide pour un prix de 8 775€H.T.

Monsieur le Maire a signé la commande et le site devrait être opérationnel avant l'été.

Augmentation des loyers communaux

Il convient de revaloriser les loyers des 3 logements communaux au 1 avril 2013.

Monsieur le Maire propose d'appliquer l'augmentation conforme à l'indice de référence des loyers, ce qui porte le montant du loyer pour les logements :

- la gare (type 3) de 354€ à 362€
- la gare (type 1) de 159€ à 163€
- place de l'Eglise (type 1) de 154 € à 158€

Monsieur le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

Décision des rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle l'article 4 du décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et primaires et notamment la mise en place de la semaine à 4 jours ½ jours. Il indique qu'une réunion a été organisée avec la directrice et les enseignants de l'école publique à ce sujet. Le manque de temps et de visibilité sur le cadre légal de cette mise en œuvre ne permet pas à la commune d'anticiper correctement l'application des nouveaux rythmes scolaires. Les moyens financier, humain et matériel ne permettent pas également la mise en place d'activités périscolaires qualitatives dès la rentrée 2013. Pour toutes ces raisons, il est proposé de demander le report de la date d'application à la rentrée 2014-2015.

Monsieur le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

L'information sera communiquée aux parents lors du conseil d'école du mardi 26 mars.

Projet autopont D385 passage à niveau

Denis Binaud fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu à la MDR de Anse le 22 mars dernier. Ce passage à niveau est classé 13^{ème} sur une liste de 176 passages à niveau dangereux répertoriés au niveau national. Plusieurs hypothèses ont été présentées (tracé nord, tracé sud et en place) avec chacune leurs avantages et leurs inconvénients. L'hypothèse d'un passage sous la voie ferrée est impossible compte tenu de la présence de la nappe phréatique à moins de 3 mètres de profondeur. Une concertation publique devrait avoir lieu au printemps prochain.

Compte rendu commissions d'urbanisme du 22 février 2013

ci-joint

Prochaine commission : jeudi 4 avril à 20h15

SIVOS

Il a été procédé au vote du budget 2013. Compte tenu de la réforme des collectivités, aucun investissement n'a été prévu. En conséquence, la cotisation des communes est en baisse.

SIEVA

La consommation d'eau est en augmentation du fait de l'accroissement de la population. Il faut néanmoins prévoir une hausse du tarif de l'eau de 2% pour permettre de maintenir les investissements et un budget en équilibre.

SIBVA

Le budget 2013 du Syndicat permettra de procéder à l'enlèvement des atterrissements en aval du pont, place de l'Eglise, et sous le pont de la RD 30, ainsi que des travaux sur le Maligneux pour protéger le chemin rural et préserver l'accès aux parcelles agricoles.

DSP Assainissement

Les offres doivent être rendues le 29 mars. L'ouverture des plis est fixée au mardi 2 avril à 9h, la commission est convoquée.

La réunion avec l'analyse des offres par l'AMO aura lieu le mardi 16 avril à 9h30 en mairie.

Nettoyage de printemps

Le traditionnel Nettoyage de Printemps, avec les communes de Lozanne, Chazay d'Azergues, Marcilly d'Azergues et Les Chères aura lieu le samedi 6 avril. Le rendez-vous est fixé à 8h30 devant la mairie. Le casse croute de clôture aura lieu cette année à Lozanne.

Carnaval de Pâques et Chasse aux œufs

Les parents d'élève de l'école publique ont souhaité relancer l'organisation d'un Carnaval avec défilé costumé avec arrivée dans le parc des Verchère pour une chasse aux œufs. L'atelier Jeunes ayant aussi travaillé sur une chasse aux œufs, c'est conjointement qu'elle sera organisée le dimanche 14 avril. Les œufs et le verre de l'amitié seront offerts par la mairie. Le rendez-vous est fixé à 10h devant la mairie.

La séance est levée à 22h00.